

# Bon de Commande

 Découvrez la nouvelle génération de Chèques Cadeaux sur  
[www.tirgroupebysodexo.fr](http://www.tirgroupebysodexo.fr)

 Référence commande client : \_\_\_\_\_  
 N° de client : \_\_\_\_\_  
 Nouveau client :   
 Code promo : **OFFICIEL CE**

 À retourner accompagné de votre règlement à :  
 Sodexo Solutions de Motivation France - Service commandes - 19, rue Ernest Renan - 92022 Nanterre Cedex.

**Coordonnées** À COMPLÉTER EN MAJUSCULES \* Obligatoire pour traitement de la commande.

 Raison sociale\* : \_\_\_\_\_  
 N° de SIRET\* : \_\_\_\_\_  
 Adresse\* : \_\_\_\_\_  
 Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_  
 Tél.\* : \_\_\_\_\_ Fax\* : \_\_\_\_\_ Effectif sur site\* : \_\_\_\_\_  
 M.  M<sup>me</sup> Nom\* : \_\_\_\_\_ Fonction\* : \_\_\_\_\_  
 Ligne directe\* : \_\_\_\_\_ Portable\* : \_\_\_\_\_  
 e-mail\* : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente de l'adresse principale)	Adresse de livraison (si différente de l'adresse principale)
RAISON SOCIALE : .....	RAISON SOCIALE : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Code postal : _____ Ville : .....	Code postal : _____ Ville : .....
Nom du destinataire <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> : .....	Contact pour la commande* <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M <sup>me</sup> : .....
Tél.* : _____ Fax : _____	Tél.* : _____ Portable* : _____
e-mail* : .....	e-mail* : .....

## POUR COMMANDER VOS CHÈQUES CADEAUX, COCHEZ VOTRE CHOIX :

\* et 5 000 commerces de proximité et 26 clubs de football.

<b>Liberté</b> <input type="checkbox"/> 550 enseignes* 	<b>Bonheur</b> <input type="checkbox"/> 440 enseignes* 	<b>Plaisir</b> <input type="checkbox"/> 380 enseignes* 	<b>Rentrée Scolaire</b> <input type="checkbox"/> 175 enseignes* 	<b>Déplacé Culture</b> <input type="checkbox"/> 95 enseignes* 
---	---	---	---	--

 VRAC  CHÉQUIER

Code événement	Nombre de bénéficiaires	Montant par personne	Détail des coupures (≥ à 10 €)	TOTAL
R S	1 3 0	7 17 €	3 x 20€ + 1 x 17€	1 1 0 0 1 0 0 0 €

 Codes événements : CA : Cadeaux - NE : Noël Enfants - NA : Noël Adultes - NS : Naissance - FM : Fête des Mères - FP : Fête des Pères  
 MG : Mariage/Pacs - RE : Retraite - RS : Rentrée Scolaire - SN : Saint-Nicolas SC : Sainte-Catherine - CL : Culture

**TOTAL (1)** \_\_\_\_\_ €  
 Commande des Chèques (pas de TVA)

**Message pour vos salariés** (attention, si aucune case n'est cochée, pas de message)

- 
- Nous vous souhaitons de bonnes fêtes !
- 
- 
- Votre CE vous souhaite de bonnes fêtes.
- 
- 
- Offert par votre Comité d'Entreprise.
- 
- 
- Félicitations !
- 
- 
- Message personnalisé

 Message personnalisé\*\* (60 caractères) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**Participation aux frais de services TTC** (impression / façonnage des Chèques Cadeaux / personnalisation au nom de l'événement / bons de réduction / message) **3 0 0 0 €**
**Participation aux frais de livraison TTC** **1 1 9 6 €**

\*\* Pour tout autre service, merci de contacter le 0825 60 15 15 (0,15€ TTC/MIN.)

**TOTAL (2)** \_\_\_\_\_ €  
 Participation aux frais (dont TVA 19,6%)

**TOTAL GÉNÉRAL TTC (1+2)** \_\_\_\_\_ €

 Pour tout règlement par virement ou chèque bancaire, merci d'indiquer votre code client (ou à défaut le nom de votre Entreprise), le montant de la commande et votre nom. Envoyer le détail du paiement à [tg.recouvrement@tirgroupe.fr](mailto:tg.recouvrement@tirgroupe.fr).

RIB			
3 0 0 7 6	0 2 0 2 0	1 7 6 3 4 1 0 0 2 0 0	8 3
<small>code banque</small>	<small>code guichet</small>	<small>N° de compte</small>	<small>clé RIB</small>
Règlement à joindre au Bon de Commande			
Chèque à l'ordre de Sodexo Solutions de Motivation France, en indiquant votre code client au dos du chèque (si vous êtes déjà client)			
N° du chèque .....	Montant du chèque .....	€	
Date .....	Banque .....		
À retourner à Sodexo Solutions de Motivation France - 19, rue Ernest Renan - 92022 Nanterre Cedex			

Date : _____	Fait à : _____
Nom du signataire : _____	
Signature et cachet obligatoire : _____	
<b>MERCI DE GARDER UNE COPIE DE CE BON DE COMMANDE</b>	
<small>Signature des conditions générales de vente au verso obligatoire.</small>	

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES CHEQUES CADEAUX DESTINÉES AUX COMITÉS D'ENTREPRISES, ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS.

## 1. Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente ou «CGV », régissent les conditions de commande des chèques cadeaux "Mon Cadeau Bonheur", "Mon Cadeau Liberté", "Mon Cadeau Plaisir", "Mon Cadeau Culture", "Mon Cadeau Rentrée" ou autrement dénommés "Chèques Cadeaux", par tout Comité d'entreprise, Entreprise ou Collectivité (ci-après le "Client") et de leur émission et livraison par Sodexo Solutions de Motivation France (ci-après "Sodexo"). Elles prévalent sur toutes conditions d'achat du Client. Toutes modifications ou réserves vis-à-vis des présentes CGV n'engagent nullement Sodexo, à moins que lesdites modifications ou réserves n'aient été expressément acceptées par Sodexo.

## 2. Durée

Les présentes CGV sont valables pour une durée indéterminée. Toute commande sera régie par les CGV en vigueur au jour de la commande du Client.

## 3. Renseignements et ouverture de compte Client

Préalablement à sa première commande, le Client s'engage à fournir à Sodexo, de façon exhaustive et dans les délais requis, les renseignements le concernant, nécessaires à Sodexo pour l'ouverture de son compte Client et l'élaboration de son devis.

## 4. Validation et acceptation de la commande

La commande se matérialise par la signature par le Client de la facture pro-forma ou du bon de commande dûment complété, ainsi que des présentes CGV, et transmis à Sodexo. Les mentions légales du Client ainsi que le nom et la fonction du signataire dûment habilité devront apparaître lisiblement.

En cas de transmission de la commande par télécopie, à défaut de reconnaissance juridique du caractère probant de la télécopie, le Client supporte intégralement les risques de fraude et de décharge Sodexo de toute responsabilité concernant l'authenticité des ordres reçus par télécopie. Faute d'original, ce support sera donc réputé avoir, entre Sodexo et le Client, valeur probante suffisante, comparable à celle d'un bon de commande avec CGV signé et revêtu du cachet commercial du Client.

Pour être valable, toute commande de Chèques Cadeaux doit être précédée d'un virement ou accompagnée d'un chèque bancaire libellé à l'ordre de Sodexo Solutions de Motivation France. Sodexo se réserve le droit (1) de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement et (2) de refuser un règlement par chèque bancaire et de proposer un autre mode de règlement au Client. Dans ce cas, le chèque bancaire précédemment transmis à Sodexo sera restitué au Client.

Sauf accord dérogatoire, toute commande de Chèques Cadeaux dûment complétée et signée par le Client ne sera traitée par Sodexo que si elle est accompagnée du règlement intégral de la commande.

En cas de règlement incomplet, Sodexo en informera le Client et se réservera le droit d'honorer ou non la commande ou toute autre commande future en fonction du montant restant dû.

## 5. Annulation de la commande à l'initiative du Client

Toute annulation de commande à l'initiative du Client devra obligatoirement être transmise par écrit par le représentant légal du Client. Sodexo conservera le règlement pour une commande future et facturera au Client des frais de neutralisation des Chèques Cadeaux équivalents à 5% de la valeur faciale des Chèques Cadeaux à neutraliser.

## 6. Tarifs et conditions de paiement

Les tarifs mentionnés sur les factures, factures pro-forma ou bons de commandes ne peuvent donner lieu à aucun escompte pour paiement comptant ou anticipé. Sodexo se réserve le droit (1) de modifier ses tarifs à tout moment sous réserve que tout service facturé au Client le sera au tarif en vigueur le jour de sa commande ; et (2) de répercuter toute hausse des frais d'acheminement au Client tant que la facture correspondante n'aura pas été émise.

Le non-respect d'une ou plusieurs conditions de paiement définies aux présentes emportera déchéance du

terme, la totalité des sommes restant dues devenant immédiatement exigible, sans aucune formalité et sans mise en demeure préalable.

Conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, à défaut de règlement dans les délais, des pénalités de retard sont dues de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'un quelconque rappel. Le taux d'intérêt annuel de ces pénalités est de 15%.

En cas de mise en œuvre d'une procédure de recouvrement, tous les frais encourus y afférents seront refacturés au Client en sus des intérêts stipulés. De plus, en cas de chèque bancaire tiré sur le compte du Client et refusé pour insuffisance de provision ou défaut de signature, les frais bancaires de rejet supportés par Sodexo seront refacturés au Client.

## 7. Réserve de propriété

Les Chèques Cadeaux restent la propriété de Sodexo jusqu'au paiement intégral de la commande par le Client. En cas de non-respect des conditions de paiement, le Client s'engage, à première demande de Sodexo, à renvoyer immédiatement l'intégralité des Chèques Cadeaux non encore payés à INDIGO - Avoir CC - 8, rue des Moissons - TSA 5002 - 51 420 Witry-lès-Reims.

## 8. Livraisons

### 8.1. Délai de livraison

Le délai moyen de livraison observé est de 72 heures (hors jours non ouvrés) en plus du délai de traitement de la commande de 48 heures (hors jours non ouvrés). Les délais de livraison, qui ne sont pas de la responsabilité de Sodexo, sont mentionnés à titre indicatif et correspondent aux délais annoncés par les transporteurs et livreurs utilisés par Sodexo. Les retards éventuels causés par des aléas divers ou des cas de force majeure (notamment les intempéries), ainsi que les grèves, n'autorisent pas le Client à refuser la livraison, à en retarder le paiement, ou à demander une indemnité et/ou pénalité de quelque nature que ce soit.

### 8.2. Transport et transfert des risques

L'expédition des Chèques Cadeaux est effectuée par Sodexo et ses prestataires. Sodexo prend en charge les frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait d'expédition mentionné sur la facture pro-forma ou le bon de commande. Le forfait d'expédition inclut le prix du transport et les frais d'assurance des valeurs expédiées. Le transfert des risques au Client intervient dès la livraison des Chèques Cadeaux au Client.

### 8.3. Perte, vol et opposition

Sodexo ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit d'une perte ou d'un vol de Chèques Cadeaux survenant après leur remise au Client.

Les Chèques Cadeaux sous la responsabilité du Client qui seraient perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à échange, ni à remboursement. Aucune opposition ou interdiction quelconque relative à l'acceptation d'un Chèque Cadeau par le réseau d'affiliés Sodexo ne sera possible.

### 8.4. Réserves

Les éventuels dommages constatés à la réception des Chèques Cadeaux devront faire l'objet de réserves formelles et immédiates auprès de l'opérateur en charge du transport. À défaut, il appartient au Client d'apporter la preuve que le dommage a eu lieu pendant le transport. Sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée à Sodexo Solutions de Motivation France - Service Clients - 19, rue Ernest Renan - 92022 Nanterre Cedex, par lettre recommandée avec avis de réception, avec tout élément de preuve nécessaire, dans les 2 jours ouvrés suivant la livraison. Le retour de Chèques Cadeaux par le Client suite à des réserves se fait sous la seule responsabilité du Client.

## 9. Échanges de Chèques Cadeaux

Les retours de Chèques Cadeaux non périmés par le Client pour échange contre des Chèques Cadeaux du nouveau millésime, se font sous sa seule responsabilité ; le Client s'engageant à se conformer aux paliers d'assurance des valeurs définies par l'opérateur en charge du transport.

Les retours pour échange seront traités par Sodexo si le montant total à échanger, par retour, est supérieur ou égal à 500 €. Cet échange est possible jusqu'à la date de fin de validité mentionnée sur le Chèque Cadeaux. Un montant de 10% de la valeur faciale à échanger sera prélevé à titre de frais de traitement sur la contrevaletur

des Chèques Cadeaux échangés.

Le Client devra envoyer à INDIGO - Avoir CC - 8, rue des Moissons - TSA 5002 - 51 420 Witry-lès-Reims, le bordereau d'échange dûment complété accompagné des Chèques Cadeaux à échanger ainsi qu'une enveloppe non affranchie, sans libellé.

Aucune demande d'avoir ne sera acceptée après la date de fin de validité des Chèques Cadeaux.

Le bordereau d'échange est disponible sur simple demande auprès de Sodexo.

## 10. Réglementation applicable aux Chèques Cadeaux

Le Client fait son affaire de toutes dispositions légales et réglementaires, notamment fiscales et sociales, liées à l'attribution de Chèques Cadeaux et à leur utilisation. Sodexo ne pourra être tenue responsable par le Client ou par un bénéficiaire, ni de l'absence de déclaration aux administrations compétentes, ni des conséquences de l'attribution de Chèques Cadeaux. Le Client et le bénéficiaire sont seuls responsables des conséquences de l'utilisation de leurs Chèques Cadeaux.

## 11. Acceptation par les Affiliés

Les Chèques Cadeaux sont valables auprès des enseignes affiliées (sauf mentions particulières ou limitations présentes sur les chèques). Le refus par tout affilié appartenant au réseau d'acceptation Sodexo ou tout autre manquement d'un affilié, ne pourra entraîner la mise en jeu de la responsabilité de Sodexo. Les affiliés sont seuls responsables des biens et services vendus contre remise de Chèques Cadeaux.

## 12. Résiliation

À compter de la date de signature des présentes, Sodexo et le Client sont liés par un contrat de fourniture de Chèques Cadeaux conclu pour une durée indéterminée. Chacune des parties peut y mettre fin à tout moment par lettre recommandée avec avis de réception moyennant le respect d'un préavis de trois mois durant lequel le Client reste lié à Sodexo.

## 13. Données à caractère personnel

Les informations recueillies sont régies par les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite «Loi Informatique et Liberté») modifiée, et ses décrets d'application. Elles seront utilisées pour les besoins des services souscrits et sont destinées à cette fin, à Sodexo. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données nominatives le concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à leur traitement à des fins de prospection, exerçable auprès du siège social de Sodexo Solutions de Motivation France. Le Client autorise Sodexo à utiliser ses coordonnées, et notamment son adresse e-mail, pour lui communiquer des offres commerciales et/ou à communiquer à d'autres sociétés les données le concernant. Le Client autorise Sodexo à le citer à titre de référence commerciale.

## 14. Opposabilité des présentes conditions générales de ventes

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV. Le fait pour le Client de passer commande de Chèques Cadeaux par l'intermédiaire des présentes et selon les tarifs en vigueur implique l'acceptation pure et simple de ces CGV et des tarifs en vigueur.

## 15. Droit applicable et compétence juridictionnelle

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige lié à leur conclusion, leur exécution, leur interprétation ou leur résiliation est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre.

Signature du client :